

Théobald RUTIHUNZA

60 rue Mathieu Dussurgey

69190 Saint Fons

France

Démenti au brûlot du Vicaire général défroqué Ndolimana Jean sur le communiqué du RIPRODHOR relatif au rapport biaisé de la CNLG dans l'ex Préfecture de Cyangugu.

Révérénd Vicaire général

Loué soit Jésus comme on se saluait au temps où vous prêchiez l'amour du prochain. Je vous remercie pour votre invitation à rentrer dans notre cher Rwanda. Je suis cependant désolé de vous annoncer qu'elle ne servira à rien puisque je ne suis plus un réfugié comme vous le répandez. Vous auriez dû vous rendre compte que ce que j'ai fui est passé derrière nous. Plus besoin d'invitation pour venir chez moi. Maintenant j'ai le droit de vivre au Rwanda ou en France suivant mes convenances. Mon devoir civique envers mes deux pays a créé entre eux des forces d'attraction mutuelle qui m'ont supprimé toutes les formes de distance. La suppression du visa pour les Français qui viennent au Rwanda en est l'illustration.

Cela dit, je suis surpris qu'un homme comme vous, se prétendant marqué par une très grande honnêteté intellectuelle, s'oppose avec acharnement à ce que les membres du RIPRODHOR s'inclinent devant la mémoire des victimes du génocide des tutsi et des massacres des hutus perpétrés contre des hutu en 1994. Vous vous fendez abusivement dans le communiqué du RIPRODHOR pour l'accuser de négationnisme en dépit de son interdiction formelle qui le prévenait en ces termes : « *Nul n'a le droit d'interpréter ce communiqué comme un acte de négationnisme du*

génocide des Tutsi au Rwanda et à Cyangugu en particulier » Le RIPRODHOR prend cette transgression comme un acte de provocation et d'agression condamnable. Vous n'avez aucun droit de nous empêcher d'honorer et de rendre un hommage appuyé aux victimes de la tragédie qui s'est abattue sur notre pays. Le génocide des tutsi a été un crime qui a offensé toute l'humanité. N'en déplaise à vos préjugés haineux, nous ne cesserons de nous incliner devant la mémoire de nos parents, nos frères, nos sœurs, nos enfants et nos amis, que vous tentez d'arracher à notre respect en les ethnisant. Nous sommes tous les fils et les filles de Kanyarwanda.

Dans le brûlot pamphlétaire que vous venez de publier, vous racontez des fariboles sans tête ni queue, aussi rocambolesques que mensongères, qui ne correspondent ni au RIPRODHOR ni à la personne de son président au sujet desquels le rapport de la CNLG de 2019 ne dit rien. A quelle page du rapport de la C NLG les trouvez-vous ? Ayez le courage de le placer sous votre propre initiative et il est tout, sauf la réponse au communiqué du RIPRODHOR à l'adresse de la CNLG.

Vous vous y référez dans une forme d'attaque ad hominem en faisant croire que je l'ai signé à titre personnel alors que je l'ai fait en ma qualité de représentant légal conformément à ses statuts. Ceux-ci définissent les compétences de notre association, ses objectifs et ses moyens d'action pour la défense, la protection et la promotion des droits de l'homme au Rwanda. Le RIPRODHOR est bien dans son rôle de garde-fous quand il s'adresse aux différentes institutions du Pays pour leur montrer certains de leurs agissements qui violent les droits de l'homme quel qu'en soit l'auteur.

A force de ne pas distinguer la personne de Rutihunza Théobald de sa fonction de représentant du RIPRODHOR et du Gouvernement quand il était Préfet de préfecture de Cyangugu, vous insultez le RIPRODHOR et le Gouvernement aux noms desquels il agissait en exécutant les ordres reçus d'eux, dans vos tentatives désespérées de ternir son image de défenseur des droits humains et d'administrateur de longue expérience.

Contrairement à ce que vous avancez, j'ai été très bien côté par les différents ministres Seth Sendashonga et Alexis Kanyarengwe qui ont assumé les attributions du Ministère de l'Intérieur. Même si l'on admet que les traitements cruels et inhumains infligés à ses derniers par le mouvement de leur adhésion sont extrêmement incompatibles avec les services qu'ils ont rendus à la Nation. Avant eux, j'ai reçu les hommages de préfet énergique, assurant la sécurité de la Préfecture de Cyangugu par le Vice-Président et Ministre de la Défense devant un parterre de nombreux invités à sa conférence lors d'une de ses visites de travail à Bujumbura. Dès la fin de la guerre, les autorités de Cyangugu, avec Mr Rutihunza Théobald comme chef d'orchestre ont mis immédiatement en exécution le plan du Gouvernement qui visait l'assainissement de l'environnement, le retour de la paix sociale, le rétablissement de l'autorité de l'Etat, de l'ordre et de la tranquillité publics et la relance de l'économie. Les commerces et les activités industrielles ont repris, les lieux des cultes, les hôpitaux, les centres de santé, les écoles et les centres de loisirs ont ré-ouvert leurs portes. La question des déplacés et des réfugiés qui étaient nombreux à transiter par Cyangugu à cause de ses frontières avec le Burundi et le Zaïre a été résolue avec satisfaction.

Vous me présentez comme votre ami et fidèle collaborateur quand j'étais préfet de Cyangugu, comme vous l'avez été envers le préfet Bagambiki et le commandant de place, le lieutenant Imanishimwe. A

la différence que vous n'avez pas participé à mes réunions du Conseil préfectoral de sécurité comme vous affirmez l'avoir fait avec eux. Au lieu de jouer la comédie de la victimisation, vous devriez avoir le courage de nous raconter ce qui se tramait dans ces réunions dites « de sécurité ». De quelle sécurité vous occupiez vous quand les gens étaient massacrés en masse sous vos yeux. Ne vous y dérobez pas.

Je voudrais vous avouer que je vous aurais fait arrêter pour « complicité du crime de génocide des tutsi » si j'avais su que « Vous côtoyiez le préfet Emmanuel Bagambiki et le lieutenant Samuel Imanishimwe presque chaque jour du génocide ». C'est plus tard que j'ai appris qu'ils vous avaient offert le pistolet que vous déteniez illégalement et que vous vous étiez protégé dans vos déplacements par les interahamwe sans être inquiété. Vous affirmez sans détour avoir eu à manipuler avec aisance des outils de communication et de journalisme mais vous ne montrez nulle part où vous auriez levé un seul doigt pour dénoncer ceux-là qui se pavanaient avec vous après les forfaits dont vous les accusez. Quelle duplicité ? Les intrigues politiciennes s'accordent mal avec les exigences des vertus chrétiennes apprises pour guider chacun de vos gestes et paroles.

« Dites moi qui vous fréquentez, je vous dirai qui vous étiez ». Vous êtes sans ignorer combien nous étions à la recherche de vos acolytes que vous condamnez aujourd'hui par opportunisme. Et pourtant, sans votre exceptionnelle capacité de dissimulation vous auriez comparu avec eux devant ces magistrats du TPIR d'Arusha que par amertume vous n'avez pas honte de qualifier de « véreux et corrompus » Vous devrez expliquer ce que vous faisiez presque quotidiennement dans la compagnie de ceux que vous qualifiez aujourd'hui de « fossoyeurs des tutsi ». Considérant le grand mépris que vous affichez contre les décisions du TPIR, nous craignons que vous ne mettiez dans le même panier celle qui a tranché que « *le génocide*

contre les Tutsis en 1994 est un fait de notoriété publique qui n'a plus besoin d'être prouvé ».

Avec vos révélations, nous pouvons deviner sans doute que la trahison a été un des outils qui vous ont permis d'échapper à l'assassinat. Mais l'histoire nous le dira... La prise en vaudra la chandelle qu'on n'est pas prêt de lâcher puisque ce crime est imprescriptible. Et ce n'est pas le fait d'être tutsi qui vous épargnera les poursuites judiciaires pour avoir livré des tutsi à leurs bourreaux comme le suggère l'analyse de vos fréquentations.

« Avant de regarder la paille qui est dans l'œil de votre voisin, vous devriez vous occuper de la poutre qui est dans le vôtre ». Quand vous me reprochez d'avoir entretenu de mauvaises relations avec des Sous-Préfets tutsi, vous semblez oublier celles, combien tumultueuses que vous entreteniez avec votre hiérarchie, feu Monseigneur Bimenyimana Jean Damascène, jusqu'à ce que sa mort s'en suive. Vous vous êtes subitement dressé contre votre église au moment où nous la considérions comme votre mère. Curieusement vous l'avez traînée dans la boue sans hésiter finalement de lui couper les mamelles nourricières.

En s'amusant à comparer le comportement que vous attribuez aux sous-préfets au vôtre, on conclurait à une révolte commune organisée contre l'hiérarchie hutu où qu'elle puisse se situer. Voilà le nœud du racisme qui vous aveugle et qui vous rend autiste vis-à-vis des mensonges proférés contre les natifs de Cyangugu par le rapport de la CNLG. Même si à Cyangugu le génocide des tutsi a été commis à très grande échelle et avec la brutalité la plus féroce, il est extrêmement injuste et inapproprié d'attribuer cette barbarie à tous les hutus de Cyangugu. L'histoire y compte plusieurs « justes » parmi eux. Sous d'autres cieus, ils en seraient couronnés de lauriers.

La lecture de vos livres ne laisse transpirer que trahison envers le secret professionnel qui vous attachait à votre religion et à votre église. Vous y vomissez l'ordination et les sacrements qui l'alimentaient en vous. A voir l'ingratitude que vous y exprimez, personne ne saurait se surprendre des invectives réglées que vous lancez contre le plus célèbre rescapé hutu de Cyangugu, qui est Rutihunza Théobald. Les séquelles des violentes attaques lancées par les Interahamwe contre lui, alors que vous vous la couliez douce à l'évêché de Cyangugu, sous la protection de Bagambiki et d'Imanishimwe, sont encore visibles sur la maison qu'il occupait à la CIMERWA. Vous êtes devenu un homme d'église sans foi ni loi pour vous épargner les scrupules de vos agissements pendant le génocide des tutsi. Votre enthousiasme à voler au secours des bourreaux des tutsi comme ce Sinzabakwira Straton et à discréditer les rescapés hutu qui ont lutté contre eux, est un choix politique qui n'a rien à faire avec la lutte contre l'idéologie du génocide ou pour la réconciliation des Rwandais.

Vous énumérez une litanie de crimes qui auraient été commis au cours de l'exercice de mes fonctions de préfet de novembre 1994 à juin 1996, date à laquelle, j'ai moi-même démissionné de cette fonction « par honnêteté intellectuelle ». Avec les bâtons que les militaires me mettaient dans les roues, je n'étais plus en mesure de remplir correctement cette fonction. Certains d'entre eux me traitaient comme leur subalterne quand d'autres refusaient impunément d'obéir à mes ordres alors que j'étais le représentant du Gouvernement dans la Préfecture. Pendant ma tenure, j'ai échappé à plusieurs attentats et j'ai même fait objet d'arrestation sous prétexte que je tentais de fuir le pays, alors que je me rendais avec l'ensemble de ma famille à Mushaka pour y accueillir la dépouille mortelle de l'épouse de mon frère.

Je reconnais cependant que l'exercice d'une telle responsabilité dans un temps aussi compliqué peut comporter des défaillances mais les crimes que vous m'attribuez relèvent de la pure intention de nuire à ma réputation et à mon intégrité. Mauvaise foi ou cruauté d'un vicaire général, qui même défroqué, ne peut ignorer la notion de « présomption d'innocence ». Quel combat n'ai-je pas mené contre les infiltrés qui attaquaient Cyangugu ? C'est grâce à ma vigilance que vous avez échappé à leurs assauts et vous oubliez si vite les nuits blanches que nous avons passées autour des pylônes électriques pour empêcher que vous tombiez dans l'obscurité et dans leur escarcelle.

Votre malveillante intention est perceptible dans la fausse présentation de ma personne. Je suis un indigène de Matare, à quelques encablures de Nyarushishi, un site devenu supranational depuis que le Gouvernement rwandais l'ait offert au HCR et aux ONG internationales pour en faire un havre de paix pour les réfugiés burundais d'abord, ensuite pour les déplacés fuyant le génocide des tutsi et les massacres des hutu qui ne partageaient pas l'idéologie ethniste. Le devoir de protection y était le plus sacré en raison des engagements pris par le Rwanda et la communauté internationale envers ce camp et du risque pris par feu le colonel Bavugamenshi Innocent que vous saluez inutilement avant l'arrivée de l'opération turquoise.

Ainsi, les crimes graves que la CNLG et le vicaire général défroqué reprochent aux militaires français de la mission turquoise d'y avoir commis, n'auraient pas échappé à la vigilance des Nations Unies qui venaient de les mandater, et des riverains du camp qui observaient chacun de leurs gestes pendant ce temps où personne ne pouvait se permettre d'être indifférent au risque de sa vie. J'ai vu les militaires français affronter les interahamwe pour les désarmer et les mettre

hors d'état de nuire. Je les ai vus la nuit et le jour traverser les marais, monter dans des arbres pour y dénicher les rescapés et les conduire au camp pour les y héberger, leurs offrir des soins de santé et des aliments. Ces bienfaiteurs qui ont accepté de nous venir au secours quand les autres abandonnaient le Rwanda à son triste sort, méritent plutôt la reconnaissance du Rwanda et des Nations Unies que les harcèlements insensés qui ne cadrent pas d'ailleurs avec la mission de la CNLG.

Vous écrivez par ailleurs que j'ai étudié aux petits séminaires de Kabgayi et de Nyundo. Ce que vous ne dites pas en me qualifiant d'ennemi atavique des tutsi, c'est mon choix délibéré d'aller de leur côté le 10/05/1965, lorsqu'un soulèvement de leurs condisciples hutu les visaient injustement sur incitation de politiciens qui voulaient y semer la zizanie. Je me suis apprêté à mourir avec eux dans l'enceinte de l'économat général où l'on nous avait confinés. Et dans plusieurs autres circonstances j'ai vécu en très bonne harmonie avec les tutsi, surtout quand ils subissaient les effets de leur minorité politique. Quel intérêt aurais-je à me distancier d'eux maintenant qu'ils sont majoritaires et détiennent la manne à distribuer ? C'est ridicule de vouloir me couvrir de la casquette d'hutu au moment même où j'ai mis fin à l'exercice de la plupart de mes fonctions. Je n'ai pas besoin d'hagiographie mais j'ai le droit de passer mes derniers jours tranquillement et de jouir du respect mérité.

Suite au scandale du 10/05/1965, j'ai quitté le séminaire de Nyundo, pour aller poursuivre mes études au Collège Saint André et à l'Institut Saint Cyprien. De là je suis allé étudier à l'Ecole d'Officiers de Kigali, à la 3^{ème} promotion de la police nationale sous le numéro de matricule 6522. Là le révérend vicaire général défroqué n'hésite pas à tromper les naïfs en disant m'avoir vu de ses yeux à l'ESO de Butare alors que je n'y ai jamais mis les pieds. Le général Gatsinzi Marcel qui était

dans la promotion (9) parallèle de la Garde nationale et qui a été directeur de cette école ne me contredira pas.

Pour des raisons de discrimination régionale j'ai été renvoyé de cette école avant de m'engager dans l'enseignement primaire à Mwezi et à Nyakabuye. De l'enseignement primaire, je suis passé au Secrétariat de l'usine à thé Shagasha. D'où j'ai reçu une nomination de greffier principal à la Cour d'Appel de Kigali. De là, j'ai été nommé bourgmestre de la Commune Karengera à la tête de laquelle j'ai passé 11 ans. J'ai été aussi le seul bourgmestre à siéger au Conseil de la Préfecture de Cyangugu. Tous ces passages ont accru mon savoir faire et mon expérience quant au fonctionnement de l'Etat et au traitement des questions que la population pouvait adresser à l'administration.

Profitant du voisinage avec le Burundi, la solution des problèmes de mes compatriotes dans ce pays m'importait, ceux des réfugiés originaires de Karengera notamment. C'est au cours de ces visites que j'ai convaincu Monsieur Ubald Rugirangoga de rentrer au Rwanda. Monseigneur Wenceslas Kalibushi a été témoin de l'accueil chaleureux et fraternel que la population de sa commune lui a réservé à l'occasion de son retour et de son ordination sacerdotale. L'abbé Ubald Rugirangoga a été encouragé chaque fois qu'il avait à remplir ses obligations. C'est quand il a été accusé d'avoir fait assassiner son voisin du nom de Jean Sindayiheba qu'on lui a demandé de s'expliquer. Fermer les yeux sur ces accusations alors qu'on lutte contre l'impunité n'est rien d'autre qu'une complicité active.

En 1986, j'ai été admis à la faculté de droit, des sciences économiques et sociales de l'Université catholique de Lyon en France. J'y ai obtenu le diplôme supérieur d'études sociales et la

maîtrise en droits de l'homme. De retour au Rwanda j'ai été embauché à la Caisse d'Épargne du Rwanda avant de rejoindre la CIMERWA. En même temps j'ai fondé la LICHREDHOR qui deviendra plus tard la LIPRODHOR. J'y suis retourné en 2002 pour trimer à l'obtention d'un DESS en organisations internationales et en droit de l'homme.

Je me rappelle qu'à l'époque de la création de la LICHREDHOR, je me suis approché du Vicaire général Ndolimana Jean pour lui demander de collaborer à notre projet. Par peur de s'engager dans la défense des droits de l'homme vous avez décliné notre offre tout en vous contentant de nous encourager dans cette voie que vous considérez comme glissante. Sans doute pour ne pas gêner vos amis, passés maîtres dans la violation des droits de l'homme. La LIPRODHOR a été taxée par les extrémistes de l'ancien régime d'association défendant uniquement les droits des tutsi, exactement comme le font aujourd'hui les caciques du régime actuel qui collent l'étiquette hutu aux droits dont nous exigeons le respect pour tous.

Comme sous l'ancienne dictature, le vicaire général détroqué Ndolimana Jean continue de penser que les régimes totalitaires comme celui du Rwanda actuel sont les mieux placés pour servir les droits de l'homme quand même ils tuent, pillent les propriétés, musèlent les libertés d'expression et d'association, verrouillent les espaces politiques, et atomisent leurs sociétés. Les membres du LIPRODHOR sont uniquement en désaccord avec le régime FPR en ce qu'il viole les droits indélogeables et les libertés publiques qui sont les piliers de la paix, de la démocratie, de la justice et d'un Etat de droit.

Pour faciliter mon combat pour le respect des droits humains, je me suis engagé naturellement dans l'opposition politique. Et grâce à ma

pugnacité, je suis parvenu à me faire élire au poste de secrétaire du parti MDR dans la Préfecture de Cyangugu. Ce qui me donnait automatiquement l'autorisation de siéger au bureau politique national. Cette position au sommet d'un parti d'opposition couplée à celle de notre association qualifiée « de défense des tutsi » a attisé l'hostilité des interahamwe qui n'ont rien épargné pour m'éliminer. Les exploits de ma résistance pacifique contre leur entreprise génocidaire sont inscrits en lettres d'or sous les ponts des rivières de la région du Bugumya, au cœur des marchés de ses communes et dans les égouts- rigoles qui traversent l'usine CIMERWA.

A la fin du génocide des tutsi, j'ai eu le privilège d'être nommé Préfet de Cyangugu. Le révérend vicaire général défroqué qui était mon collaborateur m'apprend maintenant comment j'aurais dû coordonner les aides des ONG, qui auraient pu profiter aux rescapés en 1995 ou en 1996. A ma connaissance, le Gouvernement nous avait fourni tous les moyens possibles pour alléger la souffrance des rescapés, qui par ailleurs étaient sous les auspices « de trois sous-préfets et d'un vicaire général tutsi » face à un seul Préfet qu'il qualifie d'hutu qui « n'était jamais là ».

Je rappelle que le travail du Préfet s'exécute en grande partie auprès de ses administrés. En tant qu'homme d'action, je me trouvais la plupart du temps sur le terrain auprès des citoyens près de chez eux, à leur écoute. Quant aux sous-préfets chacun avait ses attributions et avait reçu ses outils de travail. Je ne vois pas en quoi l'absence du préfet dans son bureau pouvait gêner le sous-préfet qui voulait s'acquitter de ses responsabilités. Je n'ai jamais vu le vicaire général Ndolimana Jean porter la carotte de son évêque mais je n'ai jamais imaginé qu'il ne faisait rien. « Chacun son métier et les vaches seront bien gardées » dit-on. On est en droit de se demander pourquoi ces conseils arrivent si tardivement pour ne servir à rien pratiquement.

Les pompiers qui arrivent après l'incendie ne sont pas nouveaux. Et le révérend vicaire général défroqué Jean Ndolimana en fait partie.

Vous dites que le pilleur Rutihunza « *dénigre ceux qui s'adonnent à la reconstruction et à la réconciliation* ». C'est sot d'imaginer qu'un voleur ne souhaiterait pas opérer dans un pays prospère et réconcilié. Un vicaire général qui ignore que bon nombre de péchés se commettent dans un contexte luxueux est un théologien raté. La reconstruction et la réconciliation ne gênent en rien les pilleurs. Ceux-ci y trouvent plutôt leur compte. Certaines des bonnes œuvres du FPR sont connues de tous et sont à féliciter. Cependant beaucoup d'acteurs nationaux et internationaux n'ont pas manqué de s'inquiéter quand la bonne gouvernance au Rwanda a été entravée par ses excès et ses nombreux écarts en matière de justice, de sécurité et de libertés publiques. Exiger que ces excès et ses écarts soient corrigés est un devoir de tout citoyen qui ne peut être interprété d'acte destructeur.

Le RIPRODHOR n'est ni un parti politique d'opposition, ni un mouvement de rébellion. C'est une association de défense et de protection des droits humains. Il s'érige tout simplement contre leurs violations qui font bondir les inégalités et les exploitations de l'homme par son semblable. A cause de l'aura de son activité, le RIPRODHOR est devenu le référent incontournable des droits humains des organisations gouvernementales ou non gouvernementales dans tous les continents. Sa voix est entendue aux Nations unies et ses déclarations ont permis de redresser des situations qu'on croyait désespérées. Malgré les intimidations du vicaire général défroqué et converti en policier politique, le RIPRODHOR ne désertera pas sa « place de garde fous et de contre pouvoir » dans ce Rwanda trop déchiré par ses propres contradictions.

Si j'avais eu soif d'argent, je n'aurais pas choisi de quitter ma fonction à la CIMERWA pour le poste de Préfet d'une préfecture délabrée et dont le salaire était trois fois plus petit, sans oublier qu'il fallait d'abord faire du bénévolat en attendant que les caisses de l'Etat se rétablissent. Dans quelle catégorie placez-vous un pauvre préfet qui par ailleurs sait se faire livrer de fausses factures pour des nuits d'hôtel non effectuées ? Comment un centre diocésain de pastorale peut-il oser fabriquer des fausses factures et tenter de se les faire rembourser ? Cela n'est possible que dans la fameuse église que vous décrivez si mal après l'avoir dirigée pendant des années.

Vous parlez de détournement de fonds publics pour distraire les gens puisque vous n'indiquez pas d'où ils provenaient pour une Préfecture qui n'était pas habilitée à percevoir des taxes, ni d'autres formes de ressources financières. A l'instar d'autres agents préfectoraux, je recevais mon petit salaire du Ministère de l'Intérieur. Pouvez vous me situer dans quel bâtiment se trouvait la Caisse de la Préfecture ?

Les accusations du vicaire général défroqué qui m'attribuent une « haine radicale » contre les rescapés tutsis sont d'autant plus nauséabondes et choquantes que j'ai tout engagé pour assurer leur retour dans leurs villages respectifs et la reconstitution de leur patrimoine par leurs voisins. Je ne l'ai pas vu venir au secours des orphelins quand ils étaient délaissés par les adultes qui les hébergeaient dans leurs tentes au camp de Nyarushishi. Vu l'urgence de la situation, la préfecture a entrepris de réquisitionner l'APEDUC de Kamembe et le personnel qualifié pour leur suivi psychologique et pour apporter des réponses appropriées à la situation de chacun. Dans la suite, nous avons négocié le noviciat des Jésuites qui convenait beaucoup plus à leur sécurité et à leur confort à cause des équipements plus adaptés. Je saisis l'occasion pour louer le dévouement et l'abnégation du regretté Mr. Gakwavu Charles pour

les services éminents qu'il a rendus à la Nation à travers ses prestations exemplaires dans cet orphelinat.

Pour trouver une solution idoine à la question des orphelins, j'ai pris mon bâton de pèlerin pour aller chercher le financement du bureau de jumelage de la Rhénanie Palatinat qui m'était familier par ailleurs, en raison des relations que j'avais pu tisser avec l'Allemagne lors de mes différents voyages dans ce pays depuis 1973. On peut citer comme exemple des fruits de la coopération avec ce pays : le centre de métiers de Nyarushishi, le centre de Santé de Mwezi, le jumelage de la Ville de Spire avec la Commune Karengera, l'octroi de véhicules aux communes de Cyangugu.

Une fois le financement de l'orphelinat obtenu, le conseil préfectoral a décidé de l'implanter près du CERAI de Giheke sur un terrain concédé à ma demande par la Commune Gisuma avec le consentement du Ministère des Affaires sociales. Référez-vous à mes nombreuses rencontres avec Monsieur Simburudari Théodore qui était Secrétaire général du Ministère des affaires sociales et qui était chargé du suivi de la mise en place de cet orphelinat. Les travaux de construction ont été confiés à l'entreprise ADERBU sous la surveillance des autorités de la Commune de Gisuma. La dernière commission d'avancement des travaux à laquelle j'ai participé s'est réunie en mai 1996. Elle était composée du Préfet, du représentant du Ministre des affaires sociales, du représentant du bureau de jumelage (Mr Gahamanyi Léopold), du Bourgmestre de la Commune Gisuma (Ngarambe Théodomir) et des représentants du diocèse de Cyangugu (abbés Modeste Kajyibwami et Shyirakera Callixte). La commission a constaté que les travaux allaient bon train. Un mois plus tard, ma démission a été acceptée. Au lieu de me remettre à mon ancienne administration, la CIMERWA, comme je l'avais demandé dans ma lettre de démission, j'ai été envoyé à l'OCIR CAFE

à Kigali. Peu de temps après j'ai été jeté dans la prison de Gikondo où j'ai croupi deux ans sans inculpation. Depuis mon remplacement, j'ai laissé tous les chantiers à mes successeurs, qui par ailleurs ont fait preuve de grande habilité pour les conduire à leurs termes. Je les en remercie. Dans la suite, j'ai appris que le Gouvernement avait adopté une autre politique visant à fermer les orphelinats et à les échanger contre des foyers susceptibles d'en accueillir les enfants.

Les rumeurs de mes tentatives d'évasion à travers la frontière de Gisenyi-Goma ont été colportées par les services de renseignements qui venaient de m'enlever à Kigali pour justifier ma mise à mort programmée. C'est la discordance dans le changement des geôliers auxquels mes tombeurs avaient confié ma garde chez Nzirorera qui a mis en échec le plan de mon exécution. Le général Karake qui a mis fin à mon enlèvement pourrait vous renseigner sur son dénouement et sur les raisons qui l'avaient provoqué.

Au lendemain du pillage des véhicules de la CIMERWA, alors que le nommé Simon Bagabo, un de mes collaborateurs et moi venions de nous replier à Matare grâce au « corbillard » que conduisait Mr Emmanuel alias Mazembe, nos observateurs sont venus nous informer et nous mettre en garde qu'ils avaient vu un véhicule de la CIMERWA venir au village. On l'avait garé chez mon oncle du nom de Kazimwoto Straton. Nous avons alors demandé à nos observateurs d'aller guetter les personnes qui se trouvaient à bord. Ils nous ont dit qu'il s'agissait du fils de mon oncle du nom de Léonard Kanamugire qui était caporal dans la gendarmerie rwandaise. Il venait chercher ses parents pour les emmener au Zaïre avec le véhicule volé à la CIMERWA. Nous avons immédiatement dépêché quelqu'un chez le Directeur administratif Gakwaya Rwaka Théobald qui s'était replié

aussi chez lui à Karengera. Le directeur administratif nous a instruits de tout faire pour que le seul véhicule qui restait n'aille pas au Zaïre.

Jouant la fibre des relations parentales, j'ai réussi à convaincre Mr Léonard Kanamugire, des très grandes difficultés qu'il pouvait rencontrer en suivant l'armée et le gouvernement vaincus au Zaïre et de l'intérêt qu'il pouvait retirer du ralliement au nouveau gouvernement et de la restitution du véhicule volé. Par reconnaissance, le Directeur administratif a donné un emploi de chauffeur à Léonard Kanamugire.

Quant à mon implication personnelle au redémarrage de l'usine, elle a été saluée par le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Artisanat, Prospère Higiyo, auquel, le Directeur général Gakwaya Rwaka Théobald et moi, avons remis les premiers fruits de l'exploitation de la CIMERWA après avoir franchi tous les obstacles qui se dressaient sur la route Cyangugu- Kigali. Les voleurs n'ont jamais eu ce cœur. Au cas où, nous aurions placé ces millions de francs rwandais au Panama comme le font les patrons les plus rusés du FPR, nous serions devenus des millionnaires à l'instar d'autres détourneurs de fonds. Musabyima Gaspard sur une page de son site de documentation et d'informations sociopolitiques sur le Rwanda publiée le 02/02/2020 nous apprend ceci : *« Les chercheurs de la Banque mondiale ont découvert, lors de leur enquête, que 190 millions de dollars ont quitté le Rwanda et ont été déposés dans des paradis fiscaux... Début avril 2016, « Le Monde » publiait les résultats d'une enquête internationale connue sous le nom de « Panama Papers » et qui révélait les noms des personnes qui avaient caché des millions de dollars dans des paradis fiscaux, dont le Panama. Parmi celles-ci figurait en bonne place [Emmanuel Ndahiro](#), ex-conseiller à la sécurité du président Paul Kagamé et patron des services de renseignement de 2004 à 2011 et nommé général en 2015.... Parmi d'autres rwandais dénoncés par les « Panama Papers » se trouve [Bertrand Ndengeyingoma](#),*

beau-fils du président Paul Kagame. »¹ . Si vous êtes habité par le souci du bien commun et l'esprit de l'intérêt général, dites quelque chose à ces gros poissons au lieu de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Le révérend vicaire général défroqué dit m'avoir vu à ARUSHA pour témoigner en faveur de son ancien ami Yussuf Munyakazi, mon adversaire politique le plus redoutable, qui, à plusieurs occasions a tenté de m'assassiner. Désolé Monseigneur, je n'ai jamais mis mon pied en Tanzanie, ni connu autrement les portes du TPIR. Et pourtant, de sources bien informées, j'ai appris que c'est le témoignage de notre vicaire général défroqué au TPIR qui a permis à ses amis Emmanuel Bagambika et Imanishimwe d'être respectivement acquitté pour le premier et condamné pour le second à une légère peine de supérieur hiérarchique, qui n'a pas fait assez pour empêcher ses soldats de tuer les tutsi. Les enregistrements sont là, essayez de les réécouter.

Alternativement, vous vous exhibez en idiot utile au manque d'indépendance imposé par le FPR au système judiciaire rwandais en disant que j'ai innocenté Mr Ntagerura André. Qui suis-je pour innocenter un prévenu ? Mr Ntagerura André a su habilement montrer au monde entier, à travers son procès, que les graves accusations portées contre lui n'étaient qu'un tissu de mensonges. Il a été acquitté par les tribunaux compétents. Il ne pouvait en être autrement quand vous dites qu'il a développé les télécommunications à Cyangugu alors qu'il était ministre des transports et communication pour commettre le génocide des tutsi. Quel lien de cause à effet perçoit-on dans ces allégations ? Qui ne peut être fier d'un homme qui a su si élégamment se laver et se

¹ <https://www.musabyimana.net/20200220-rwanda-une-etude-menee-de-la-banque-mondiale-montre-que-190-millions-de-dollars-daide-sont-transferes-vers-des-paradis-fiscaux/>

blanchir des souillures dont il avait été couvert si méchamment ? « O tempora o mores »= autres temps, autres mœurs. Celui qui a entendu le discours angélique « de pardon qui libère » du vicaire général Ndolimama Jean dans ses années de ferveur de foi chrétienne, se bouche actuellement les oreilles quand il entend ses condamnations d'innocents et de héros qui ont parfaitement accompli leurs devoirs civiques envers leurs concitoyens.

Le révérend vicaire général défroqué devrait mettre fin à ses amalgames. Butare n'est pas Cyangugu. Pour vanter le niveau de ruse en votre possession vous nous vantiez que les bébés de votre préfecture naissaient « avec trois années d'études secondaires » quand les nôtres ne pouvaient que pleurer spontanément la perte de leur cordon ombilical ». Cette différence de taille s'inscrit dans leurs mentalités en s'ajoutant à celle de leur géographie et de leur histoire. Lisez Montesquieu avant de me contredire. C'était là votre façon d'étaler malicieusement l'opportunisme rapace qui vous permet aujourd'hui de goûter à tous les tambours (régimes). Votre facilité de faire la mue de Hutu sous un président hutu en tutsi sous un président tutsi est effarante. Heureusement que tous les habitants de Butare ne sont pas comme vous.

Quant au-delà de la forêt de Nyungwe au Kinyaga, celui-ci s'est façonné dans la douleur des pogroms qui ont démoli ses royaumes avant 1959 et réduit une partie de sa population en quasi-esclavage. D'où l'empathie et l'esprit solidaire que tout le monde envie à ses habitants. Sans rancune, ils refusent d'être pris pour ce qu'ils ne sont pas et de démeriter là où ils devraient être glorifiés.

Les rescapés du génocide des tutsi dont vous clamez le soutien vous auraient cru si vous aviez relayé les doléances qu'ils expriment dans les lettres ouvertes qu'ils ont adressées au Président de la

République le 03/08/2019 et le 25/02/2020. Ces deux lettres jettent la lumière sur les ambitions réelles de ceux qui se targuent de voler à leur secours, alors qu'ils ne travaillent qu'à les noyer en confondant leurs intérêts à ceux du FPR. Celui-ci est né avant le génocide des tutsi et l'inverse n'est pas vrai. De mon temps, alors qu'on venait juste de sortir de la période sombre du génocide des tutsi, personne n'a entendu un seul rescapé se plaindre autant ou exprimer tant de désarrois. Nous étions tous unanimes à saluer les exploits du FPR qui venait de mettre fin au génocide et qui se présentait comme le garant de notre sécurité. A voir le nombre de morts, de réfugiés et de prisonniers que vient de produire sa répression dans toutes les couches de la société rwandaise, on n'en croirait pas à ses yeux. Que lui est-il arrivé ? Certains ont diagnostiqué l'ivresse par excès de pouvoir. Et ce n'est pas cette situation qui peut donner du repos aux défenseurs des droits humains et à leurs organisations. C'est pourquoi :

Le RIPRODHOR condamne sans réserve tous ceux qui ont planifié, exécuté et nié le génocide des tutsi ainsi que les massacres qui s'en sont suivis.

Il loue l'héroïsme de tous ceux qui ont tenté de l'arrêter au Rwanda et en Préfecture de Cyangugu en particulier.

Le RIPRODHOR demande au Gouvernement rwandais de mettre en application et de faire respecter la charte internationale des droits de l'homme à tous ses citoyens sans distinction aucune.

Il demande à la CNLG de conserver jalousement l'indépendance que la constitution lui reconnaît et de s'atteler à sa mission de lutter contre l'idéologie du génocide quelle qu'en soit la provenance et de réconcilier les Rwandais au lieu de contribuer à leur division destructrice.

Il lui réitère la demande pressante de jouer son rôle pédagogique en faveur des rescapés pour leur apprendre que les décisions des tribunaux doivent être respectées et qu'il existe des procédures d'appel en cas de contestation. Dès qu'elles deviennent définitives, elles revêtent l'autorité de la chose jugée. Ainsi les jugements aboutissent toujours à une condamnation ou à un acquittement tout autant exécutoires dans leur unique dispositif.

Pour valoir et servir ce que de droit

Fait à Lyon le 09/09/2020

Théobald RUTIHUNZA